



ASBL Mémoire d'Auschwitz
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Les fusillés de Noville, victimes civiles de la guerre

Baudouin Massart
ASBL Mémoire d'Auschwitz

21 décembre 2016

L'actualité ne cesse de nous rappeler que les civils sont les premières victimes des conflits. Pas seulement du fait de bombardements ou de « dégâts collatéraux », mais aussi d'une volonté délibérée de massacrer des civils. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Belgique y a été confrontée, entre autres lors de la bataille des Ardennes, comme à Noville (Bastogne), où huit civils ont été froidement abattus. En janvier 2016, la ville de Bastogne a décidé de donner les noms de ces martyrs aux rues du village.

16 décembre 1944, Adolf Hitler lance l'offensive des Ardennes, son va-tout pour renverser le cours de la guerre. Objectif : reprendre le port d'Anvers et couper en deux les armées alliées. Les troupes allemandes ont pour ordre de mener une bataille brutale afin de terroriser l'adversaire et d'avancer rapidement. Ce qui sera interprété comme : pas de prisonniers militaires, ni de pitié pour les civils. Si les noms de Malmedy, Stavelot et Bande sont connus pour les massacres de GI's et de civils, d'autres sont moins connus comme celui du petit village de Noville, sur la N30, à proximité de Bastogne. En 1945, le correspondant de guerre du *Soir*, Roger Crouquet, explique que « Sur les quarante maisons du village, trente ont été détruites et les dix autres sont inhabitables¹. » Le village a été le lieu d'âpres combats. Le *Team Desobry*, composé d'éléments de la 101^e aéroportée et de la 10^e division blindée américaines, a réussi à retarder l'avancée allemande vers Bastogne, avant de devoir battre en retraite le 20 décembre.

Le massacre

Le même jour, à midi, la 2^e Panzer et la 26^e Volksgrenadier occupent Noville, dans leur sillage suit une unité de représailles SS. Le lendemain, 21 décembre, le commando pénètre dans chaque maison du village, fouille chaque cave, pour y arrêter tous les hommes. Ils sont une vingtaine à être regroupés au-dehors. « Parmi les otages, quelques hommes furent choisis au hasard et conduits à la maison communale pour y être interrogés [...]. L'instruction était menée par un major et un interprète qui portaient tous deux les signes distinctifs des SS et parlaient correctement le français. L'interrogatoire terminé, les otages souffrirent une humiliation gratuite. Emmenés non loin de la route principale, ils durent, pendant un quart d'heure environ, ramasser de la boue avec leurs mains avant d'être ramenés à la maison

1. Roger Crouquet, *La Bataille des Ardennes. Au jour le jour*, Bruxelles, Éditions de l'Avenue, 1945, p. 106.

communale [...] », rapporte la Commission des crimes de guerre². C'est à ce moment, selon les témoins, que l'officier allemand désigne sept hommes au hasard :

- le curé Louis Delvaux (45 ans),
- l'instituteur, Auguste Lutgen (45 ans), père de Guy Lutgen, ancien ministre et bourgmestre de Bastogne, et grand-père de Benoît Lutgen, actuel bourgmestre de Bastogne et président du cdH, et Jean-Pierre Lutgen, patron d'Ice-Watch.
- les deux frères François et Félix Depez (30 ans et 35 ans), l'oncle et le père de l'eurodéputé et ministre d'État, Gérard Depez, président du MCC,
- Joseph Rosière (35 ans),
- Romain Henkinet (42 ans),
- Roger Beaujean (21 ans).

Le père de ce dernier, Fernand Beaujean, témoigne :



D'une voie rude, l'un des Allemands se tournant vers nous cria : « Vous autres, vous pouvez partir. »

Ils parlaient le français correctement, étant tous d'origine alsacienne. J'ai entendu qu'ils disaient aux sept hommes : « Croisez les mains derrière la tête et suivez-nous. » J'entendis encore un soldat qui demandait à son chef : « Où est-ce que nous allons faire ça ? »

Et l'officier montrant du doigt un immeuble en ruines voisin de l'église répondit : « Là derrière ».

Je marchais lentement, anxieux, me dirigeant vers ma maison. Les sept hommes suivaient. Ils furent conduits derrière chez Jacoby. J'entendis soudain un coup de feu. Je me retournai et je vis chanceler le curé qui venait d'être abattu par l'officier d'un coup de revolver. Puis, une fusillade éclata et je vis tomber les six autres victimes, dont mon fils. Je suis rentré chez moi atterré³.

Pour justifier leurs crimes, les Allemands prétendirent avoir trouvé un poste émetteur dans le clocher de l'église. Le même jour, au même endroit, fut également fusillé le jeune Michel Stranen (23 ans), originaire de Troine (Grand-Duché de Luxembourg) et réfractaire au service militaire. Considéré comme « Volksdeutsche » (« Allemand par le peuple »), il aurait dû intégrer l'armée allemande.

2. « [Commune de Noville, enclos des fusillés](#) », in *bel-memorial.org* (consulté le 19 décembre 2016)

3. Roger Crouquet, *op. cit.*, p. 107-108.

Les criminels

D'après les témoignages recueillis par la Commission des crimes de guerre : « les villageois sont unanimes à déclarer que les assassins devaient être des SS français, car l'écusson ornant leur casque était peint aux couleurs françaises. » De plus, certains ajoutent : « "C'était bien des volontaires français" et "tous les soldats participant au massacre parlaient couramment le français" » ; un ex-otage rapporte que « les soldats qui l'ont capturé "connaissaient tous bien le français"⁴. »

Cette équipe de tueurs aurait d'abord sévi à Bourcy – village voisin de Noville⁵. Ainsi, comme le rapporte Joss Heinz⁶, un habitant qui fut interrogé par un officier allemand affirma qu'il parlait français avec l'accent parisien, tandis qu'une autre qui essayait de se faire comprendre par gestes et monosyllabes par un jeune soldat allemand s'entendit répondre : « Madame, je suis Français depuis dix-neuf ans, vous pouvez parler dans votre langue. »

Il semble effectivement que des unités de SS français aient sévi en Ardenne au cours de l'offensive. Leur mission était de traquer les résistants. Le plus souvent, ils exécutaient d'innocentes victimes.

Le souvenir



Sur la croix « Huit civils assassinés par les Allemands » © Droits réservés

La guerre faisant rage dans le périmètre de Bastogne, il a été impossible aux proches des victimes de s'occuper des corps des fusillés. Les cadavres sont restés sous la neige jusqu'à la libération de Noville le 15 janvier 1945. « Les cadavres étaient toujours là, à l'endroit même où les victimes avaient été abattues. La neige les avait recouvertes d'un immense linceul. Un pied apparaissait, trouant le blanc suaire. On devinait la forme des corps » écrit Roger Crouquet.

Les corps furent identifiés entre le 25 et le 30 janvier 1945, avant d'être déposés dans des cercueils. Ils gisaient dans trois trous de quarante centimètres de profondeur, à peine recouverts de terre. Le nouveau cimetière étant terminé, les victimes y ont été immédiatement inhumées, de part et d'autre de l'allée centrale.

« Après l'exhumation des corps, les trois trous restèrent béants et au printemps 1945, par respect de la mémoire des fusillés, l'endroit fut provisoirement clôturé de fils barbelés et les trous comblés. Au retour des prisonniers de guerre, Noville étant pratiquement rasée, une cérémonie patriotique se déroula à cet endroit ; des croix de bois provisoires y furent alignées. La clôture se dégrada de plus en plus. Encore sous le choc et après avoir paré aux

4. « [Commune de Noville, enclos des fusillés](#) », in [bel-memorial.org](#) (consulté le 19 décembre 2016)

5. Émile Engels, *Bastogne. Trente jours dans la neige et le feu*, Bruxelles, Racine, 1994, p. 75-85.

6. Joss Heintz, *Dans le périmètre de Bastogne. Décembre 1944-janvier 1945*, Arlon, Les Presses de l'Avenir, 1965, p. 90-91.

urgences de l'heure, les habitants de Noville furent d'avis qu'il "fallait faire quelque chose"⁷. »

C'est en 1954 que la commune décida de la création de l'enclos des fusillés, tel qu'on peut le voir aujourd'hui. Le clos est fermé par un muret d'enceinte, rehaussé d'une grille noire. On y accède par un portique sur lequel figure l'année « 1944 » en chiffres stylisés. Au fond du clos, une plaque reprend les noms des huit fusillés. Les villageois ont tenu à assumer eux-mêmes le financement du mémorial. La commune s'occupe de son entretien et de sa conservation. Chaque année, le lieu est l'objet de cérémonies de recueillement. En



L'enclos des fusillés à Noville © Baudouin Massart/Fondation Auschwitz

janvier 2016, la ville de Bastogne a décidé de renommer les rues de Noville avec des noms des fusillés. Cette décision poursuit un double objectif pour le bourgmestre Benoît Lutgen : « D'une part, perpétuer le devoir de mémoire et de l'autre, améliorer la localisation pour permettre entre autres aux services de secours de trouver plus vite l'endroit [...] Dans cette optique, d'autres villages suivront dans les prochains mois. Je pense à Marvie, ainsi qu'à Hemroulle où la renumérotation est en cours⁸. »



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.

7. « [L'enclos des fusillés](#) », in *bastogne.be* (consulté le 19 décembre 2016)

8. « Les rues de Noville porteront les noms de fusillés », in *lavenir.net*, 20/01/2016 (consulté le 19 décembre 2016)